

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2243

présenté par

Mme Le Feu, M. Pellois, Mme Degois, M. Templier, M. Bournazel, M. Vignal, Mme Mörch,
Mme Provendier, Mme Sage, Mme Boyer, M. Fugit, M. Colas-Roy, M. Gouttefarde, Mme Tiegna,
Mme Maillart-Méhaignerie et Mme Melchior

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.